



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve, Institut agricole de l'Etat de Fribourg
Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

Aux entreprises formatrices
en horticulture

Grangeneuve

Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
Landwirtschaftliches Institut des Kantons Freiburg LIG

Centre de formation des métiers de la terre
et de la nature

Bildungszentrum für Naturberufe

Route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux

T +41 26 305 55 50, F +41 26 305 55 54

www.grangeneuve.ch

—

Réf: CHe/nma-lke

T direct: +41 26 305 55 63

Courriel: iagcftn@fr.ch

Grangeneuve, juin 2019

Ecole professionnelle d'horticulture – Rentrée des classes 2019 – 2020

Mesdames et Messieurs les formateurs-trices en entreprise,

Le Centre de formation des métiers de la terre et de la nature a le grand plaisir d'accueillir cet automne vos apprenti-e-s à l'école professionnelle d'horticulture à Grangeneuve.

Par ce courrier, nous vous transmettons quelques informations afin de débiter cette année scolaire 2019-2020 dans les meilleures conditions.

Début des cours réguliers	Formation CFC (paysagiste) en français
	Accueil 1 ^{ère} année mercredi 28.08.2019 à 08h00
	2 ^e année jeudi 29.08.2019 à 08h00
	3 ^e année vendredi 30.08.2019 à 08h00
	Formation CFC (floriculteur/-trice) en français
	Accueil 1 ^{ère} année mercredi 28.08.2019 à 08h00
	2 ^e année lundi 26.08.2019 à 08h00
	3 ^e année lundi 26.08.2019 à 08h00
	Formation attestation AFP (paysagiste) en français
	1 ^{ère} année mardi 27.08.2019 à 08h00
	2 ^e année mardi 27.08.2019 à 08h00
	Formation attestation AFP (production de plantes) en français
1 ^{ère} année mercredi 28.08.2019 à 08h00	
2 ^{ème} année mercredi 28.08.2019 à 08h00	
Lieu	Grangeneuve, Centre de formation des métiers de la terre et de la nature, accueil au rez-de-chaussée du bâtiment O (voir plan de situation annexé).
Fusion des classes de 2^{ème} et 3^{ème} années floriculteurs	En raison du faible effectif des classes de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années floriculteurs, nous fusionnerons ces deux classes dès la rentrée 2019-2020.
Cours bloc du début d'année	Les apprenti-e-s CFC paysagistes de langue française et allemande qui débiteront la 3 ^{ème} année prendront part au cours bloc « Conception de jardin » qui aura lieu du lundi 9 au vendredi 13.09.2019 à Arc-et-Senans.

Voyage d'étude	Le voyage d'étude pour les apprenti-e-s de 2 ^{ème} année francophone aura lieu du lundi 22.06.2020 au vendredi 26.06.2020.
Année scolaire	L'année scolaire commence le 26 août 2019 avec l'accueil des apprenti-e-s CFC 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année francophones floriculteurs/-trices et se termine le 26 juin 2020. Les apprenti-e-s doivent planifier leurs vacances pendant les vacances scolaires.
Matériel scolaire	L'apprenti-e devra se munir pour le premier jour de cours, du nécessaire pour écrire et de papier pour prendre des notes, ainsi que du matériel déjà en sa possession (pour les apprenti-e-s de 2 ^{ème} et de 3 ^{ème}). Le reste du matériel lui sera distribué par les enseignants. Pour les 1 ^{ères} , prévoir un sac pour le transporter. Le matériel scolaire sera facturé directement aux apprenti-e-s.
Guide de l'apprenti	Chaque apprenti-e recevra le guide de la personne en formation au début des cours.
Cérémonie de clôture	Vendredi 03.07.2020
Repas de midi et consommations durant les grandes pauses dans notre restaurant	Le paiement du repas et des diverses consommations se font à l'aide de la carte-repas électronique qui sera remise aux apprentis le premier jour des cours. Une taxe de dépôt de CHF 20.- est exigée. (Ne pas oublier de prendre cette somme avec soi le premier jour). Avec la carte, les élèves bénéficient d'un rabais de 20%. Les élèves auront la possibilité de souscrire au forfait restaurant qui leur sera expliqué en classe à la rentrée. Ce forfait est à payer à l'avance et est calculé selon leur présence aux cours. Le montant payé au préalable sera introduit sur un badge qui servira comme une carte cash. Ce forfait entrera en vigueur le 1 ^{er} octobre 2019.
Informations aux apprenti-e-s	Nous vous rendons attentif que les apprenti-e-s ne reçoivent pas ce document. Dès lors, nous vous demandons de les informer de ce qui précède avec une attention particulière aux apprenti-e-s de 1^{ère} année. Nous vous signalons que ce document se trouve sur notre site internet : http://www.fr.ch/iag/fr/pub/formations/horticulteur.htm

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire quant à la rentrée scolaire, au ☎ 026 305 55 63.

Dans l'attente de recevoir votre ou vos apprenti-e-s à Grangeneuve, nous vous souhaitons un bel été et vous adressons, Mesdames et Messieurs les formateurs-trices en entreprise, nos meilleures salutations.



Claude Heckly
Doyen de la filière horticole

Copie

—
M. A. Horner, Chef du CFTN
Mmes M. Baechler, P. Mejia, G. Moita, S. Reyes, V. Schneider et G. Scolari
MM. O. Baechler, D. Bieri, C. Cotting, P. Curdy, O. Léchaire, A. Medina, P.-E. Philipona, F. Pichonnaz, O. Schwartz et P. Tena